

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

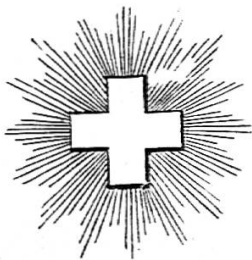
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *Vieux documents.* — *Chronique scolaire : Vaud. Revue de la Suisse allemande.* — *Correspondance.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses : Le pic épeiche. Le ver à soie.* — *Dictées.* — *Exercices grammaticaux pour le degré inférieur.* — *Calcul oral.* — *Arithmétique.* — *Variété : Le pêcheur.* — *Bibliographie.*

LETTRE DE BELGIQUE

Ecoles publiques et enseignement confessionnel,

Encore quelques échos de la bataille entre l'enseignement libre et l'enseignement communal en Belgique. Je dis bataille. Il y a donc blessures, souffrances, victimes. Les victimes, ce sont les écoliers. D'eux, la politique ne se soucie guère. Elle s'en sert, elle qui devrait les servir. En Belgique, c'est navrant.

Le rapport de M. H. Speyer nous fait assister à la progressive diminution du nombre des écoles communales, lentement remplacées par des établissements à tendance confessionnelle.

Le 30 juin 1884, avant l'avènement de la majorité réactionnaire, il y avait en Belgique 4803 écoles officielles. Le changement de gouvernement abaissa ce nombre à 4000 en une année. Peu à peu, ce chiffre s'éleva pour atteindre 4476 en 1902, ce qui est en réalité une diminution considérable si l'on songe qu'il y avait à cette époque quelques centaines d'écoles communales de moins qu'en 1884, alors que dans le même laps de temps, la population belge s'était accrue de plus d'un million d'habitants.

Les provinces particulièrement soumises à l'influence cléricale sont le Limbourg et les Flandres, où des cantons entiers, avec plus de 10000 habitants, n'ont pas une seule école communale. Les statistiques nous apprennent que dans le Limbourg 64⁰/₁₀₀ de la population scolaire est entre les mains de l'Eglise, car il faut noter

que, dans plusieurs écoles communales, l'enseignement est confié à des religieux.

La situation est plus attristante encore en ce qui concerne l'éducation des filles, car il n'existait en Belgique, au 31 décembre 1902, que 1245 écoles communales destinées à la jeunesse féminine. Il est vrai que, de par la loi, dans les localités où il n'y a pas d'école communale réservée aux filles, l'école unique doit être mixte, mais, comme l'enseignement de la couture est obligatoire et comme, d'autre part, beaucoup d'écoles mixtes ne possèdent pas de maîtresses de couture, les filles sont obligées par cette situation anormale et voulue de suivre l'école congréganiste où l'enseignement des ouvrages à l'aiguille est en général fort bien donné.

Je laisse de côté ce qui, dans le réquisitoire de M. H. Speyer, concerne les manœuvres légales et extralégales employées par le gouvernement pour faire disparaître l'école laïque. Je crois plus intéressant pour les lecteurs de *l'Éducateur* de noter ici des faits se rapportant au personnel enseignant et à son recrutement.

J'ai déjà dit quelques mots dans ma lettre précédente des écoles normales libres, au nombre de trente-neuf. On comprend que les efforts du parti clérical aient tendu à paralyser la concurrence que leur faisaient les écoles normales officielles. Sur vingt-six établissements normaux jadis existants, quinze seulement subsistent, dont treize sont des écoles normales de l'Etat et dont deux sont une création de la ville de Bruxelles qui les entretient jalousement. Et non seulement l'Etat a constamment cherché à restreindre le nombre de ces écoles, mais il s'est encore appliqué à les dépeupler par décisions ministérielles limitant d'abord au maximum de quinze, puis à celui de vingt le nombre des élèves à admettre annuellement dans les écoles de l'Etat. En 1905, ce maximum fut porté à vingt-cinq.

Grâce à cet ensemble de mesures, il y avait en 1902 dans les écoles normales officielles quatre cent quatre-vingt-cinq normaliens contre mille quatre cent deux dans les écoles libres.

De la statistique dressée par M. H. Speyer, il résulte que les écoles normales libres forment trois fois plus d'instituteurs et d'institutrices que les écoles de l'Etat et il n'est pas nécessaire d'ajouter que les pédagogues sortant des officines bien notées trouvent facilement à se caser, tandis que les instituteurs venus des écoles normales officielles ont parfois une peine considérable à se faire un petit bout de place au soleil.

Un chapitre particulièrement significatif de la brochure de M. H. Speyer contient des faits établissant les empiètements du clergé sur le terrain de l'école neutre, là tout spécialement où l'opposition

n'est qu'en faible minorité. Je note que dans plus d'une école du Brabant, les institutrices religieuses qui tiennent l'école communale donnent des bons points aux jeunes filles qui vont journellement à la messe. Dans de nombreuses communes de la province de Liège, du Brabant et du Hainaut, le curé charge les enfants de rapporter à leurs parents de petits journaux dont les tendances politiques sont si nettement marquées que la neutralité de l'école est ouvertement violée.

Voici, pour terminer cette lettre, un échantillon de l'enseignement clérical dans les provinces wallonnes. Il est tiré d'un manuel classique d'histoire, et voici comment son auteur apprécie la lutte soutenue au XVI^{me} siècle par les Pays-Bas contre la domination espagnole :

Beaucoup de protestants, les voltairiens, les libres-penseurs, les rationalistes, les libéraux, les indifférents en matière religieuse, ont attribué à Philippe II la responsabilité de cette révolution. Mais c'est méconnaître un des caractères essentiels de la Réforme, qui est d'être essentiellement révolutionnaire. En effet, dans quel pays a-t-elle pénétré sans y allumer la révolution ou la guerre civile ? Ne sont-ce pas là les fruits qu'elle a produits en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, etc. ? Les Pays-Bas ne pouvaient échapper à cette fatale conséquence ; dès lors, il fallait y combattre énergiquement l'erreur, et si Philippe II n'eût pas été un roi foncièrement religieux, il est probable que la Belgique ne serait plus catholique.

S'il était permis d'être irrévérencieux et si le badinage était en place dans une aussi grave situation, il n'y aurait qu'une parole à répondre à ce sot raisonnement : « Je te crois ».

L^s PIDOUX.

VIEUX DOCUMENTS

Projet de Règlements et de Tablatures pour les Ecoles ressortissantes du 1^{er} Colloque d'Aigle.

VII. — TACHES DE CHAQUE CLASSE ET TEMS ORDINAIRE DE CHACUNE

De la 4^e et plus basse classe.

1. Les enfans ne doivent y être enclassés que quand ils connaissent bien les lettres de toute forme et les caractères des chiffres.

2. Si l'on est obligé d'en recevoir aux écoles qui ne sachent pas cela, ils seront censés hors des classes, jusques à ce qu'ils l'ayent appris.

3. L'ayant appris, ils demeureront dans la 4^e classe, jusques à ce qu'ils sachent parfaitement épeler, et *lire en épelant*, toute la palette qui sera faite pour eux.

4. Pendant qu'ils seront dans cette classe, ils ne seront occupés qu'à cela.

5. Quand ils le sauront, ils pourront être avancés dans la

3^e classe.

1. L'objet de cette classe est : 1^o de perfectionner la lecture ; 2^o de commencer à apprendre par cœur.

2. Cette classe sera de deux ans au moins.

3. Pendant la première année, les enfans seront exercés à lire : 1^o dans le petit catéchisme historique qui sera fait pour eux,

2^o De petites prières faites aussi pour eux, et quelques versets choisis dans les psaumes, lesquels on fera imprimer avec le petit catéchisme historique.

Pendant la deuxième année : 1^o ils apprendront par cœur, ce qu'ils auront été exercés à lire durant la première année.

2. L'exercice de lecture sera continué dans les Commandemens, Notre père, Je crois en Dieu, puis le petit catéchisme de Berne.

3^o Quand ils auront bien rempli cette tâche, ils seront promus dans la

2^e classe.

Son objet doit être : 1^o de pousser l'instruction commencée en 3^e.

2^o D'être mis à l'écriture et à la musique.

La classe sera aussi de 2 ans.

Pendant la première année : 1^o les écoliers apprendront par cœur Notre père, Je crois en Dieu, les Commandemens et les demandes et réponses du petit catéchisme de Berne, mais sans les passages.

2^o Ils seront exercés à la lecture dans les morceaux choisis de l'histoire sainte.

3^o Ils seront mis à l'écriture.

Pendant la deuxième année : 1^o Ils repasseront le petit catéchisme de Berne et en apprendront les passages.

2^o Ils repasseront aussi le petit catéchisme historique et tout ce qu'ils auront appris en 3^e.

3^o Ils seront exercés à lire alternativement dans des morceaux choisis de l'Écriture sainte, et dans le grand catéchisme de Berne.

4^o Ils continueront l'Écriture.

5^o On leur montrera les notes de musique.

1^{re} Classe.

Son objet est de perfectionner toute l'instruction des Ecoles.

Elle ne durera pas moins de deux ans.

Pendant la 1^{re} année : 1. Les écoliers repasseront le petit catéchisme de Berne.

2. Ils apprendront des prières plus étendues et de nouveaux Psaumes, qui seront spécifiés.

3. L'exercice de lecture dans l'Écriture sainte, et le grand catéchisme continuera, avec quelques explications, ou questions du régent sur le contenu de chaque article.

4. On dictera des thèmes aux écoliers pour les former à l'orthographe. Ces thèmes seront toujours pris de quelques histoires du vieux ou du nouveau testament.

5. On les mettra dans l'Arithmétique, ceux au moins qui en paraîtront capables.

6. On les exercera à chanter les notes.

Seconde année : 1. Ils continueront à repasser le petit catéchisme de Berne.

2. Ils apprendront ceux des passages du grand qui leur seront marqués, et des psaumes, marqués aussi.

3. Les régents continueront à leur faire relire les demandes de ce grand cathéchisme, et à les questionner sur leur contenu.

4. Continuation des thèmes d'Arithmétique. Les écoliers devront écrire pour thèmes, quelqu'une des leçons qu'ils auront récitées le matin, sans les copier et sans qu'on les leur dicte.

6. Chant des paroles.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Ecole normale. A la suite des examens complémentaires pour l'obtention du brevet de capacité, les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif : Samuel Buchs, Emile Domenjot, Edouard Fankhauser, Paul Flaction, Léon Gonin, Marcel Monney et Louis Thibaud.

*** **Société vaudoise des Anciens Normaliens.** La Société a eu son assemblée annuelle le 5 courant, à Yverdon, à l'Hôtel du Paon. A midi et demi, la séance est ouverte dans la grande salle de l'Hôtel. Le dévoué et infatigable président, M. Clément-Rochat, souhaite, au nom du Comité, la bienvenue aux Anciens Normaliens qui, au nombre d'une cinquantaine, ont répondu à sa fraternelle convocation.

Trois membres du Comité, MM. Beausire, Vittoz et Collioud, sont absents et font exprimer à l'Assemblée leur regret de ne pouvoir y prendre part, empêchement dû à diverses circonstances. Une dizaine de membres ont aussi exprimé par lettres le même regret.

M. Guex, directeur des Ecoles normales, invité à prendre part à la journée des Anciens Normaliens, présente, par l'organe du Président, ses vifs regrets de n'avoir pu répondre à leur invitation, plusieurs empêchements majeurs l'ayant retenu à Lausanne. Il envoie tous ses bons vœux pour la réussite de la journée et la prospérité de la Société, qui peut exercer une heureuse influence sur les jeunes Normaliens.

La mort a enlevé six sociétaires en l'année 1906 : MM. Jules Magnenat, à Orbe ; Grandjean-Roux, à Lausanne ; Crausaz-Clément, à Clarens ; Dériaz Jules, à Baulmes ; Trolliet, à Moudon, et Gauthey, à Begnins. L'assemblée se lève pour rendre hommage à leur mémoire.

M. H. Berney, secrétaire-caissier, présente ensuite un Rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1906. Cette situation est très satisfaisante. A ce sujet, l'Assemblée décide que les fonds disponibles pourront être affectés à des secours à des sociétaires malheureux, les noms de ceux-ci restant dans le secret.

L'Assemblée adopte le Rapport du Comité.

Quelques anciennes institutrices font présenter la proposition que la société des Anciens Normaliens reçoive dans ses rangs les institutrices remplissant les conditions voulues. Cette proposition est rejetée, mais les Anciens Normaliens verraient avec plaisir se fonder à leur côté une Société sœur des Anciennes Normaliennes, qui pourrait alors entrer en relation avec celle des Anciens Normaliens.

Le Comité sortant de charge est réélu à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Il reste composé de MM. Clément-Rochat, président, à Lausanne ; Coderay, vice-président, aux Gonelles (Rivaz) ; H. Berney, secrétaire-caissier, à Renens, et de MM. Beausire, à Lausanne, Collioud, à Pully, L. Pelet, à Lausanne, et P. Vittoz, à Chailly.

Lausanne est désigné comme lieu de l'Assemblée en 1908.

L'ordre du jour épuisé, la séance est close à 1 h. $\frac{1}{2}$ et le banquet lui succède immédiatement, à la grande satisfaction de tous.

Excellent à tous les points de vue et fort bien servi, le banquet obtient les louanges de tous, et des remerciements ont été présentés au tenancier de l'Hôtel du Paon par l'organe du Président.

La partie oratoire et musicale, riche et fort gaie, est ouverte sous la ferme direction de M. Pelichet, major de table. Et tout d'abord, le toast à la Patrie est éloquemment et chaleureusement porté par M. H. Berney, vivement applaudi.

Discours, déclamations, chœurs patriotiques du *Recueil de Zofingue*, solos, duos, se suivent sans interruption pendant plus de deux heures.

M. Coderay porte un toast aux Autorités scolaires d'Yverdon, aux collègues du Nord; M. Grivaz, inspecteur scolaire, montre le rôle que doit jouer dans le corps enseignant l'union des Anciens et des Jeunes. Dans leur intérêt même et pour le développement de l'instruction populaire. Il termine par un toast aux Aînés et aux Jeunes membres de l'enseignement.

En ce moment heureuse et curieuse coïncidence — l'Assemblée reçoit de la classe des Jeunes de 1882, réunie à Chexbres ce même jour, un télégramme transmettant aux Anciens leurs salutations chaleureuses et leurs bons vœux. Il leur est répondu de même et un ban vigoureux est battu en l'honneur des Jeunes de 1882.

Un membre ayant rappelé que ce jour même, 5 octobre, avait lieu à Eysins l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Juste et Urbain Olivier, l'assemblée se lève et chante le beau chœur : *L'Helvétie*, dont les paroles sont de Juste Olivier.

De nombreuses déclamations, en patois tout particulièrement, sont faites, excitant les rires les plus gais. Citons surtout celles en patois de M. Truan, l'artiste par excellence dans ce genre de productions. Citons encore les productions musicales et autres de MM. Nicolier, Fornerod, Cornuz, Berney, Pelichet... Nous en oublions, sans doute, qu'ils nous le pardonnent.

Nous ne saurions passer sous silence l'aimable et généreux don de nombreuses bouteilles d'excellent blanc et rouge de *Champagne vaudois*, offert par M. Nicolier, à Champagne, et quelques-uns de ses amis. Nous leur exprimons ici la reconnaissance de tous : ils ne seront pas oubliés.

Mais l'heure du départ est venue, et les vieux amis qui ont été si heureux de se revoir, de se serrer la main aux chers souvenirs du passé, doivent se séparer. Ils le font avec un vif regret, se disant : Nous verrons-nous l'an prochain?...

Où, chers amis, espérons-le. C'est notre vœu bien sincère, bien cordial. Que nous puissions nous revoir heureux et nous séparer encore comme ç'a été le cas pour la journée du 5 octobre 1907, où chacun disait avec grand contentement : « Quelle belle journée nous venons de passer! »

*** **Chexbres.** — *Réunion de classe.* — Samedi 5 octobre avait lieu à Chexbres la réunion d'une « volée » de l'École normale sortie en 1882, c'est-à-dire il y a un quart de siècle. On a procédé au classique appel nominal par ordre alphabétique. Tous n'y ont pas répondu. Deux sont dans la tombe depuis de longues années, d'autres ont quitté le pays ou n'ont pu venir. Des cartes postales illustrées signées de tous ont été envoyées aux absents.

M. Louis Dupraz, instituteur à Chernex, a présenté l'aperçu historique et statistique de rigueur, tandis que M. Félix Corthésy, instituteur à Chexbres, faisait aux camarades un gentil « speech ». Leurs paroles sont allées au cœur de chacun. Cette journée, agrémentée d'une partie de quilles, d'un banquet copieux et d'honnêtes refrains, laisse un souvenir à la fois mélancolique et doux. On a peut-être tort d'espacer trop ces agapes, charmantes pour ceux qui aiment à se sentir les coudes avec leurs compagnons de jeunesse, à resserrer des liens prompts à se relâcher, à revivre simplement, mais cordialement les heures disparues. Se revoir entre vieux est tonique. Nous le recommandons. Il a son prix pour le reste de la course.

Une dépêche de sympathie a été adressée aux Anciens Normaliens qui se trouvaient le même jour à Yverdon.

Fait à signaler : les membres de la famille de M. Dupraz ont donné jusqu'à présent 99 1/2 années d'enseignement dans le canton. M.

**** Cours de directeurs.** — La photographie prise lors du récent cours de directeurs de chant est très réussie. Malgré ses dimensions (55 × 35 cm.) elle sera cédée au prix de fr. 4, plus les frais de remboursement, si le nombre des inscriptions atteint 50. Nous engageons vivement tous les participants à se procurer ce souvenir du beau cours de 1907. Adresser les demandes à M. Rochat, Le Châtaignier, Beaulieu.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La ville de Berne a inauguré, le 20 septembre, un nouveau bâtiment destiné à l'école secondaire des garçons. Situé près du Schänzli, il a de la place pour 23 classes et comprend encore 7 salles pour les sciences, 4 salles de dessin, des locaux pour les travaux manuels, installations de bains et de douches, etc. Dès la rentrée d'automne, les innovations suivantes seront introduites : la durée des leçons sera réduite à 40 minutes ; les branches principales seront enseignées le matin ; quatre après-midi libres seront consacrés à des exercices corporels. (Autorisation accordée par le département de l'instruction publique, pour une année.) Enfin, le chant sera désormais enseigné d'après la méthode Dalcroze.

Le 8 septembre, la ville de Zurich a adopté une nouvelle loi concernant l'organisation de la commune, elle accorde enfin au corps enseignant ce qu'exige la nouvelle loi scolaire du mois de mai 1904 dont l'interprétation, par la ville, a donné lieu à des conflits regrettables et même à des procès dont il a été question dans l'*Educateur*, plus d'une fois. Tout membre du corps enseignant, en fonctions dans la ville depuis la date indiquée, recevra donc les 200 francs d'augmentation (300 à partir de 20 ans de service) prévus par la loi cantonale. Actuellement, les maîtres primaires reçoivent de l'Etat 1400-1900 francs ; les maîtres secondaires, 2000-2500, plus 1300 francs d'indemnité pour logement et plantage. La ville y ajoutera maintenant des augmentations de 400-1200 francs pour les instituteurs, de 200-600 francs pour les institutrices. Le maximum sera dorénavant : pour une institutrice primaire 3800 francs, pour un instituteur 4400 francs, pour une maîtresse secondaire 4400 francs, et pour un maître secondaire, 5000 francs.

Les pensions de retraite de l'Etat sont augmentées comme suit par la ville : de 1000-1400 francs pour instituteurs et de 800-1200 francs pour les institutri-

ces. Maximum : pour une institutrice 2400 ; pour un instituteur primaire 2800 ; pour un maître secondaire 3000 francs. C'est le cas de dire : tout est bien qui finit bien. Y.

ZURICH. — Le conseil d'Etat a décidé, le 5 septembre dernier, de faire distribuer un potage aux frais du gouvernement, à tous les jeunes gens qui se présentent aux examens des recrues.

CORRESPONDANCE

Genève, le 8 octobre 1907.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec intérêt l'article de Mlle Descœudres relatif à l'enseignement de la langue maternelle dans le degré inférieur de l'école primaire. Nous partageons entièrement la manière de voir de votre correspondante, attendu que la méthode qu'elle préconise a reçu, depuis deux ans déjà, son application dans le Manuel de français (Manuel de français. Vocabulaire et exercices préparatoires de grammaire pour enfants de sept à neuf ans, par Mme Picker, inspectrice des écoles primaires, et Mmes Mærky-Richard, Dunand, Métral, Muller, institutrices) que nous avons édité, manuel qui a eu l'honneur d'être adopté en 1905, par le Département de l'Instruction publique de Genève, pour les écoles primaires de ce canton.

Cet ouvrage a fait ses preuves et a reçu un accueil favorable des institutrices qui l'emploient.

Au moment où la question de la grammaire et du vocabulaire est remise à l'ordre du jour dans les cantons romands, nous nous permettons d'attirer l'attention de vos lecteurs sur cette publication.

Ce modeste ouvrage, destiné à la division inférieure de l'école primaire (enfants de sept à neuf ans), a pour but de compléter et d'harmoniser tout ce que comprend l'enseignement de la langue maternelle, soit : la lecture, les leçons de choses, l'orthographe et les premières notions de grammaire.

Tous les mots du vocabulaire, choisis dans le programme des leçons de choses, sont classés d'après les saisons.

La première partie du vocabulaire s'adresse aux classes préparatoires, c'est-à-dire aux enfants ne sachant pas encore lire. Ici, nous avons dû associer les sons plutôt que les idées, et pour cela nous avons eu recours à l'excellente méthode phonétique.

Le vocabulaire de première année et celui de deuxième année devant se compléter l'un l'autre, ont été placés en regard. Les enfants posséderont ainsi, à leur entrée dans la division moyenne, un choix de mots variés sur tous les objets qui leur sont familiers. Chaque groupe de noms est suivi d'une série d'adjectifs qui permettent à l'élève d'ajouter une idée nouvelle à l'expression de sa pensée.

Des exercices destinés à préparer l'étude de la grammaire proprement dite suivent le vocabulaire. Ces exercices sont simples, variés, bien à la portée des enfants, et ne contiennent que des mots déjà étudiés.

Nous renvoyons vos lecteurs à la partie pratique du présent numéro, qui contient, à titre d'exemples, quelques portions d'exercices tirés du dit manuel.

L. PICKER.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Degré intermédiaire. 2^{me} année.

Le pic épeiche.

Faire observer l'animal quelques semaines avant la leçon. Comme matériel d'instruction, l'animal empaillé; à défaut, une bonne reproduction suffit.

I. — Cet oiseau est répandu dans l'Europe entière et une grande partie de la Sibérie. Il aime les forêts profondes et n'apparaît dans les jardins qu'en automne et en hiver. Son territoire d'été n'est pas très étendu, mais il en chasse ses congénères et change souvent de résidence. Celle-ci est établie dans une cavité d'arbre au fond de laquelle des bûchettes forment le nid.

II. — Au milieu de mai, on y trouve plusieurs œufs d'un blanc brillant, qui sont couvés par le mâle et la femelle, alternativement. Les petits grimpent avant d'être semblables à leurs parents. Quand ils savent voler, ils restent encore quelque temps sous la tutelle de ceux-ci, qui les chassent ensuite inexorablement de leur voisinage.

III. — Le pic épeiche consomme une quantité incroyable d'insectes nuisibles à la sylviculture; c'est un ennemi acharné du bostryche, de ses œufs et ses larves. Il vole au pied de l'arbre, puis monte en tournoyant; chemin faisant, il frappe et fouille l'écorce. Si l'arbre est creux, notre oiseau le reconnaît au son, pratique une ouverture, allonge sa langue et saisit sa proie (cf. poule, hibou). Mais les insectes sont au courant de ce petit manège: si leur ennemi ausculte un côté, vite ils détalent de l'autre; c'est pour cela que, souvent aussi, le chasseur s'y précipite pour les happer.

Le pic épeiche ne dédaigne pas les baies, les semences de sapin, les noix. C'est un auxiliaire du forestier, il a donc droit à notre protection; les trous qu'il pratique servent de retraite aux mésanges et à d'autres oiseaux utiles.

IV. — Nous avons déjà vu qu'il veut être seul dans son district de chasse: s'il entend frapper, vite il accourt pour expulser l'intrus. Pendant son sommeil même, il se suspend à une surface verticale. On ne le voit que rarement à terre, son sautillerment est alors fort maladroit (cf. singe, poule). Au printemps, les pics s'appellent, ils font vibrer une branche sèche par des coups rapides. Le vol du pic épeiche est ondulé. En captivité, cet oiseau s'accommode du même régime que la grive et divertit ses hôtes par son agitation continuelle, son élégance et sa voix claire.

V. — Le corps, allongé, est porté verticalement. Le plumage est épais, les plumes sont courtes et fortes. Le dos est coloré en noir, la poitrine en gris jaunâtre. Les joues, les larges taches des épaules, les bandes diagonales des épaules sont blanches, un rouge carmin superbe rehausse la nuque et le ventre. Le bec est fort, droit, conique (cf. alouette, hibou); c'est le meilleur des vilbrequins, il sert aussi à nettoyer le plumage. La langue est mobile au plus haut degré et propre aussi à suivre les couloirs des insectes. Une glande salivaire sécrète la substance qui la rend visqueuse. Son extrémité est cornée, les côtés sont pourvus de petits crochets. La queue, très flexible et forte, aide son possesseur à grimper. Les hampes des plumes médianes sont libres, raides, et, au repos, s'engagent dans les petites inégalités de l'écorce, ce qui empêche le pic de glisser. En rap-

port avec le genre de vie, les pieds sont courts, placés en arrière, afin que le pic puisse forer aussi loin que possible. Les doigts sont disposés par paires, armés d'ongles longs et forts ; ils peuvent donc saisir les objets épais et sont un parfait instrument de préhension (main). Les griffes servent à tenir (cf. hibou, poule).

Comparaison. Le pic vert, la sitelle, le grimpereau.

Ce dernier travail sert à mettre en évidence les caractères généraux de l'ordre des *grimpeurs*.

Résumé. Le pic vert, la sitelle, le grimpereau, sont des parents du pic épeiche. Comme lui, ce sont des insectivores, assez sauvages, vivant près des troncs ou des murs (grimpereau). Tout chez eux est admirablement adapté à leur genre de vie. Leur bec fort et droit, leurs pattes courtes et munies d'ongles crochus, leur queue aussi, permettent à ces oiseaux de se fixer aux arbres et de détruire une quantité d'insectes nuisibles. Protégeons-les donc.

APPLICATION

Composition. Description du pic.

EXERCICE D'ÉLOCUTION

Lire aux élèves le récit suivant et le leur faire reproduire oralement.

LE PIC CAPTIF

Un naturaliste, nommé Audubon, ayant blessé un pic, le rapporta à l'hôtel où il logeait. Le pauvre oiseau poussait des cris tellement lamentables que tous les habitants s'ameutèrent dans les rues parcourues par le savant, croyant qu'il emportait un enfant malade ou grièvement blessé. Audubon renferma le pic dans sa chambre et redescendit pour panser son cheval. Lorsqu'il remonta, l'oiseau avait déjà fait dans le mur un trou à y plonger le poing. Il l'attacha à une table ; en quelques minutes, la table fut presque détruite. « Lorsque je voulus prendre le dessin de l'oiseau, dit Audubon, il me coupa plusieurs fois les doigts avec son bec. Trois jours après, il mourut, ayant refusé toute nourriture. »

(D'après RENZ.)

EXERCICE DE VOCABULAIRE

Faire copier et apprendre les expressions suivantes : Les congénères du pic. — Sa résidence. — Le pic chasse inexorablement sa progéniture. — La sylviculture. — Le *bostryche*. — *Ausculteur*. (Qui ausculte ?) — Un *auxiliaire* du forestier. — Expulser l'*intrus*. — Un bec conique. — Une glande salivaire. — La langue *visqueuse*. — Un instrument de préhension.

(Adapté de LAY.)

J. JAQUENOD.

Les vers à soie.

Voici une page extraite de la « Vie d'un savant (Pasteur) par un ignorant » qui complète et illustre la leçon sur les vers à soie, contenue dans *l'Éducateur* du 20 janvier 1906.

Avez-vous jamais assisté dans certains départements du Midi, aux éducations des vers à soie ? La vie des populations est suspendue à l'existence des précieux insectes. On ne voit dans chaque maison que des claies où se traînent les vers. On en met jusque dans la cuisine, et souvent même dans les familles aisées, ils occupent les meilleures chambres. Là où l'on fait de grandes éducations, s'élèvent dans d'immenses hangars, sous des toits de tuiles disjointes, de véritables

étagères de claies, où des milliers et des milliers de vers rampent sur des litières qu'ils ont l'instinct de ne jamais quitter. Grandes ou petites, les magnaneries sont partout. Les gens ne s'abordent pas pour se dire : Comment allez-vous ? mais : Comment vont-ils ? La nuit, on se relève pour leur donner à manger ou pour entretenir dans la chambre une chaleur convenable. Et que d'inquiétudes au moindre changement de temps ! La feuille du mûrier ne sera-t-elle pas mouillée ? La digestion se fera-t-elle bien ? La digestion ! grande affaire pour la santé des vers qui ne font guère que manger tout le temps de leur vie ! Leur appétit devient surtout insatiable durant les derniers jours de l'éducation. Tout le monde est alors sur pied jour et nuit. Ce ne sont à tout moment que sacs de feuilles qu'on apporte et qu'on éparpille sur les litières. Parfois le bruit des vers triturant ces feuilles ressemble au bruit de la pluie sur des arbres touffus. Avec quelle impatience on attend le moment où, arrivés à leur dernière mue, les vers, le corps gonflé de soie, monteront sur la bruyère pour s'enfermer dans leur prison d'or et y devenir chrysalides ! Quels jours de fête que ceux où l'on recueille les cocons, où l'on fait, comme disait Olivier de Serres, la cueillette de la soie !

Ainsi que toutes les récoltes agricoles, cette cueillette est exposée à bien des risques. Presque toujours, cependant, elle paie l'éducateur de ses peines et parfois, elle le paie largement.

Il n'est guère de collégien — dans le Midi — qui n'ait élevé au fond de son pupitre cinq ou six vers à soie, les nourrissant au besoin, à défaut de quelques feuilles de laitue ou même de salsifis. Aussi est-il à peine nécessaire de rappeler comment vient, grandit et se transforme le ver à soie. Sortant de son œuf qu'on appelle une graine, tant cet œuf ressemble à une petite semence végétale, le vert naît au printemps, dès les premiers beaux jours. Il ne pèse alors qu'un à $\frac{1}{2}$ milligramme. Peu à peu, sa grosseur et son activité augmentent. Le 7^e jour de sa naissance, il s'arrête sur une feuille et paraît s'endormir. Il reste ainsi pendant près de 30 heures. Bientôt, sa tête remue, comme si elle ne tenait plus au reste du corps, et sous la peau de cette tête apparaît une 2^e tête toute neuve. Comme s'il sortait d'un étui, le ver se dégage de sa vieille peau flétrie. Voilà ses pattes de devant, voilà les fausses pattes qu'il porte à son arrière. Le ver est enfin tout entier. Il se repose un moment et se met à manger.

Au bout de quelques jours, nouveau sommeil, nouvelle peau, nouvelle mue, puis une 3^e, puis une 4^e métamorphose. Huit jours environ après la 4^e mue, le vers ne mange plus, son corps devient plus effilé, plus transparent, il cherche à quitter sa litière, il lève la tête, il paraît inquiet. Il suffit de placer alors quelques brindilles desséchées de bruyère pour qu'il s'y accroche, qu'il y monte, et qu'il n'en descende plus. C'est là qu'il file son cocon et qu'il devient chrysalide.

Lorsque les vers d'une chambrée ont tous filé leur soie, les cocons sont étouffés dans des étuves à vapeur d'eau bouillante et, après les avoir fait sécher au soleil, on les livre aux filatures. Si l'on veut, pour avoir de la graine, réserver une partie des cocons au lieu de les étouffer, on les réunit en chapelets, en filanes suivant le mot consacré. Après trois semaines environ, le papillon sort de sa chrysalide, perce le cocon au moyen d'une liqueur qu'il laisse échapper de sa bouche et qui a la propriété de ramollir tellement la soie que le papillon peut traverser le cocon. A peine s'est-il essuyé et a-t-il développé ses ailes que mâles

et femelles s'accouplent pendant quelques heures. Puis les femelles pondent leurs œufs; elles peuvent en pondre de 4 à 600.

Voilà toutes les phases que traversent les vers-à-soie dans l'espace de deux mois. A. D.

DICTÉE

Degré supérieur.

Le moulin.

Lire la dictée. — Expliquer les mots inconnus et les inscrire au tableau noir.

Niché dans la verdure, le vieux moulin *s'adossait* au pied d'une colline couronnée d'un petit bois d'aulnes et de chênes d'où *émergeaient* les panaches délicats et mouvants de quelques peupliers. L'eau d'une source voisine *captée* dans une « conduite » en bois vermoulu, moussu, incrusté de lichens, faisait tourner la roue immense aux palettes usées et tremblantes. Des *lézardes* du mur verdâtre et noirci par l'eau qui s'y éclaboussait jour et nuit, s'élançaient des touffes de giroflée et des linaires aux tiges grêles et retombantes. Et le ruisseau qui *s'évadait* de l'entonnoir sombre et profond où la roue tournait, tournait du soir au matin disant sa chanson monotone, allait se perdre en murmurant dans une prairie où *foisonnaient* les « chardons-marie » aux feuilles *rêches*, aux capitules jaunâtres, où de grandes marguerites étalaient leurs collerettes blanches sur un tapis fleuri de trèfles roses butinés par les abeilles.

EXERCICES : 1^o et 1^o Familles de mots et équivalents des mots soulignés dans la dictée.

3^o Permuter la dictée au présent.

4^o Permuter au plus-que-parfait quelques-unes des phrases de la dictée, celles dont le sens le permet (ex. de participes passés).

5^o Emerger, immerger : différences. — Construire des phrases avec ces deux verbes et leurs dérivés.

M. MÉTRAL.

Les animaux.

Tournons nos regards vers les animaux, encore plus dignes d'admiration que les cieux et les astres. Il y en a des espèces innombrables. Les uns *marchent*; les autres *rampent*; d'autres *volent*; d'autres *nagent*. Les nageoires des poissons *sont* comme des rames qui *fendent* la vague. Les oiseaux aquatiques, tels que les canards, *ont* aux pattes de grandes peaux qui *font* des raquettes à leurs pieds pour les *empêcher* d'enfoncer dans les bords marécageux des rivières. Les bêtes féroces, telles que les panthères, les lions, *sont* celles qui *ont* les muscles les plus forts aux épaules, aux cuisses et aux jambes : aussi ces animaux *sont-ils* souples, agiles, nerveux et prompts à *s'élaner*. Ils *ont* des dents et des griffes qui leur *servent* pour *déchirer* et pour *dévoré* les autres animaux. Les reptiles *sont* d'une autre fabrique. Ils se *plient*, ils se *replient*; par les évolutions de leurs muscles, ils *gravissent*, ils *serrent*, ils *accrochent* les corps qu'ils *rencontrent*, ils se *glissent* subtilement partout. (D'après Fénelon.)

GRAMMAIRE. — Étude des verbes (récapitulation). Qu'indique le mot *tournons*? Ce que nous faisons; il indique une action. — Comment appelle-t-on les mots qui indiquent une action? Les mots qui indiquent une action sont des verbes. Y a-t-il d'autres verbes dans la dictée? En faire indiquer l'orthographe. Orthographe de *tel*, de *leur*. Cette dictée peut aussi servir à l'étude de la virgule. Pour-

quoi les mots *tels que les canards* ont-ils été mis entre deux virgules ? Pourquoi les mots *souples, agiles, nerveux* sont-ils séparés par des virgules ?

DEVOIRS. — Souligner les verbes. Les analyser et en indiquer le sujet.

Conjuguer à la 3^e personne du pluriel des temps simples de l'indicatif et du conditionnel la 3^me phrase de la dictée. Ex. : les uns marchaient ; les autres rampaient ; etc., les uns marchèrent, etc. — Analyser logiquement et grammaticalement la première phrase.

Les Chauves-souris

Je vous étonnerai peut-être si je vous affirme que, sans les oiseaux et les chauves-souris, nous mourrions de faim, et cependant rien n'est plus certain, car sans ces utiles auxiliaires, les insectes dévorants, qui sont les pires ennemis de l'homme, abonderaient bientôt au point de détruire tous les végétaux qui servent à notre nourriture et à celle de nos animaux domestiques. Si quelques-uns d'entre vous ont, par un beau soir d'été, observé le manège d'une chauve-souris, ils l'ont vue voler çà et là au moyen des membranes qui lui servent d'ailes, happer des cousins qui vous auraient piqués pour sucer votre sang ; des hannetons qui, après s'être gorgés des feuilles de nos végétaux, se seraient transformés en vers blancs, destructeurs infatigables des racines de nos plantes ; des teignes qui se seraient nourries aux dépens de nos fourrures et de nos vêtements ; des phalènes ou papillons de nuit ; des scarabées et de force insectes acharnés à nous nuire qui auraient détruit nos arbres, nos fruits, nos graminées même, nous ruinant, nous affamant ainsi pour vivre. Et la chasse se continue sans trêve ni merci jusqu'à ce que, complètement rassasiée, la chauve-souris aille se reposer dans quelque retraite obscure où elle restera jusqu'au lendemain. L'utile mammifère dont nous nous entretenons étant très vorace, il est facile de s'imaginer qu'il lui a fallu absorber beaucoup d'êtres malfaisants pour assouvir la faim qui l'aiguillonne.

EXPLICATIONS. — Pourquoi les chauves-souris portent-elles ce nom ? Montrer que ce sont, non des oiseaux, mais de véritables mammifères : corps couvert de poils, bouche armée de dents, génération vivipare. — Quel est le sens du mot *abonder* ? Une chose abonde quand elle est en grande quantité, comme l'*onde* qui coule. — Justifier l'orthographe du participe dans : « Ils l'ont *vue* voler ». — Qu'est-ce qu'une *membrane* ? C'est un tissu mince, souple, destiné à envelopper des organes, à unir les doigts de certains oiseaux. — *Happer*, c'est saisir, arrêter au vol. — Quels sont les mots de la même famille que *sang* ? — Que savez-vous du hanneton, de ses dégâts ? — Qu'appelle-t-on *teignes* ? Insectes qui rongent les grains, les étoffes de laine, les pelleteries, etc. — Nature de « *même* » dans « nos fruits, nos graminées même. » Remarquer que les noms de familles des plantes s'écrivent avec deux *e* : des graminées, des rosacées, des orchidées : *exceptions* des conifères, des capulifères, des crucifères, des ombellifères, des légumineuses. Qu'est-ce qu'une chasse sans *trêve ni merci* ? Qu'était-ce que la « trêve » de Dieu ? — Que signifie le mot « *assouvir* ? » Rassasier pleinement ; littéralement « manger son *sauül*. — Justifier l'orthographe de « *faim* » s'écrivant avec un *a*.

(Classe du soir).

G. A.

Exercices de grammaire destinés aux élèves du degré inférieur.

1. Ecrire les noms de personnes, d'animaux et de choses contenus dans les phrases suivantes : Le meunier moule le blé. — La farine est blanche. — Le bou-

langer fait le pain. — La miche est ronde. — L'âne porte le sac au moulin. — La souris mange le grain.

2. Copier les noms suivants en deux colonnes en mettant dans la première les noms de fruits et dans la 2^e les noms de légumes : le gland. — La noix. — La carotte. — Le raisin. — La rave. — la prune, etc.

3. Copier les noms communs, puis les noms propres contenus dans les phrases suivantes : Louise est une bonne écolière. — Marc prête sa gomme à Henri. — Grison, l'âne du fermier porte les légumes au marché.

4. Ecrire en deux colonnes les noms masculins et les noms féminins contenus dans l'exercice suivant : L'automne est une saison agréable. — Les feuilles des arbres jaunissent. — Le fermier récolte les fruits du verger : noix, châtaignes, pruneaux, poires, pommes et coings. — Les vendangeurs coupent le raisin et le portent au pressoir. — Dans le jardin potager on trouve des légumes variés : poireaux, choux, carottes, raves, cardons, céleri et pommes de terre.

5. Nommer les noms de choses se trouvant dans la classe et prenant X au pluriel.

6. Remplacer les points par deux noms : ... et ... poussent au printemps. — ... et ... chantent dans les buissons.

7. Mettre au singulier les phrases suivantes : Les alouettes chantent dans les airs, les merles sifflent, les pigeons roucoulent, les hirondelles gazouillent.

8. Remplacer les points par et, ou est. La table ... ronde, sur la table il y a le verre ... la carafe. — Le verre ... propre, la carafe ... pleine d'eau fraîche. — Les plats ... les assiettes, les pots ... les tasses sont sur les rayons de l'armoire.

9. Remplacer les points par ce, cet, cette, ces : ... mouton, ... agneau et ... brebis broutent dans ... prairies. — ... oiseau chante sur ... ormeau.

10. Remplacer les points par ces ou ses : La mère soigne ... enfants avec tendresse — Le berger ramène ... moutons à l'étable. — ... violettes ont un parfum délicieux.

11. Remplacer les points par son ou sont : Cet écolier apporte ... cahier à sa maîtresse. — Ces cahiers ... propres et jolis. — Les glands ... fruits du chêne. — La chèvre donne ... lait.

12. Remplacer les points par on ou ont : ... coupe les raisins en automne. — ... laboure les jardins au printemps. — ... aime les appartements qui ... du soleil.

13. Remplacer les points par a ou à : Je vais ... l'école. — Tu chantes ... l'église. — Mon oncle ... une villa ... la campagne.

14. Etude de quelques homonymes.

ver — verre — vers — vert

Après la pluie les sapins sont d'un beau ...

Les troupeaux se dirigent... l'étable.

Ce ... est en cristal.

Le ... creuse des galeries sous la terre.

coq — coque — coke

La ... de la châtaigne est épineuse.

Nous brûlons du ... en hiver.

Le ... réveille le laboureur.

15. Exercices sur le présent, l'imparfait et le futur des auxiliaires et des verbes.

Exercice à mettre au singulier : Ces menuisiers sont habiles, ils ont des outils neufs. La semaine passée, ils avaient beaucoup d'ouvrage, ils ont fait des meubles superbes, mais ces meubles étaient chers.

16. Mettre au singulier les phrases suivantes : Les moissonneurs coupaient les épis. — Nous attachions les gerbes. — Vous portiez les gerbes sur le char. — Les chevaux tiraient le char. — Les ouvriers montaient les gerbes dans la grange. — Nous portions le blé au moulin. — Les meulents écrasaient le grain. — Les boulangers achetaient la farine.

17. Remplacer les points par l'imparfait et le futur du verbe indiqué dans chaque phrase : Aujourd'hui nous apportons des oranges à ce malade, hier nous lui ... des fleurs et demain nous lui ... des biscuits. Aujourd'hui vous coupez l'avoine, hier vous ... le blé et demain vous ... le seigle.

18. Mettre à l'imparfait, au futur et au passé indéfini l'exercice suivant : J'aime mes parents ; toi, Charles tu aimes tes amis ; ma sœur aime les fleurs, elle aime aussi les fruits ; nous aimons la Suisse, notre belle patrie ; vous aimez les chants patriotiques ; nos camarades aiment les courses de montagne, ils aiment aussi les jeux en plein air.

L. PICKER.

CALCUL ORAL

II^{me} année.

1. Pour payer 6 cahiers de 10 cent. je donne une pièce de 2 fr. Combien doit-on me rendre ?

2. Maman m'a donné 30 cent. pour payer 2 litres de lait à 18 cent. Combien ai-je de trop ou combien me manque-t-il ?

3. J'ai acheté 3 douzaines d'œufs, mais j'en ai cassé 8. Combien m'en reste-t-il ?

4. Qu'est-ce qui est le plus long 7 semaines ou 52 jours ? Et quelle est la différence ?

5. Le vitrier est venu remettre à la maison 4 vitres, à 1 fr. la vitre. On lui donne une pièce de 5 fr. Combien doit-il rendre ?

6. 5 douzaines d'œufs moins un quart de douzaine font combien d'œufs ?

7. Combien de minutes de 9 h. $\frac{1}{4}$ à 11 h. moins $\frac{1}{4}$.

9. Je cueille 34 fraises, puis 9, puis encore 9. J'en mange 17. Combien en ai-je encore ?

10. Combien de bas font 9 paires de bas plus 7 paires de bas ?

11. Si je paye 15 cent. pour 2 oranges, que dois-je payer pour 6 oranges ?

12. Combien y a-t-il de mois en 7 ans $\frac{1}{2}$?

13. Combien y a-t-il de sous dans le quart d'un franc ?

14. Je donne 4 pièces de monnaie pour payer 1 fr. Quelles pourront être ces pièces.

16. Combien y a-t-il de saisons en 5 ans $\frac{1}{2}$.

17. Une poule pond 2 œufs tous les 3 jours. Combien aura-t-elle pondue d'œufs en 15 jours ?

18. 6 araignées et 4 mouches ont combien de pattes en tout.

19. Louis cueille 17 noisettes et son frère Henri 28 ; en rentrant à la maison, ils les partagent avec leur petite sœur. Combien chacun en a-t-il pour sa part ?

20. Dans notre famille, nous buvons en moyenne 3 litres de lait par jour. Combien cela fait-il de litres pendant le mois de septembre ?

A. D.

VARIÉTÉ

Le pêcheur.

Au bord de la rivière
Le bonhomme Jean-Pierre
A devancé le jour ;
Assis sur une pierre
Penché comme en prière,
Il pêche avec amour !

Poursuivi par un songe
Qui le hante et le ronge,
Hébétant son cerveau,
D'un beau geste il allonge
Le fil qui siffle et plonge
Au plus profond de l'eau.

Le soleil qui se lève
A la lointaine grève
Où l'Alpe touche aux cieux,
Les bourgeons pleins de sève
De ce printemps de rêve,
N'attirent point ses yeux.

Il les fixe sur l'onde
Changeante et vagabonde,
Sur le petit bouchon
Autour duquel abonde,
Menant joyeuse ronde
Le fretin folichon.

Le temps fuit, l'heure passe ;
Le soleil, dans l'espace,
Arrive à son zénith ;
Et l'homme, tête basse,
Immobile à sa place,
Semble un bloc de granit.

Malgré sa patience,
Sa vieille expérience,
Les alléchants appâts,
Gardant sa méfiance,
En bonne conscience
Le poisson ne mord pas.

Le front dur et sévère,
Le pêcheur persévère,
Oubliant de manger ;
D'un vin pur qu'il révere
Il se verse un grand verre...
Et bouchon de plonger.

Enfin ! voilà la veine !
L'attente n'est pas vaine.
Ça mord ! toc ! un plongeon.
Il retient son haleine
Et retire... sans peine
Un... tout petit goujon.

AUG. GAILLARD

Chexbres, 12 septembre 1907.

BIBLIOGRAPHIE

Simple histoires pour les enfants de 8 à 10 ans par un groupe d'institutrices sous la présidence de M^{me} Picker, inspectrice. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève. Illustrations de MM. Lacroix et Rogeat. 2^{me} édition. Genève. Un vol. de 223 p., cartonné, 2 fr. Dépôt pour le canton de Vaud : Librairie Payot et Cie.

C'est avec plaisir que nous signalons de nouveau ce livre utile et intéressant à l'attention des institutrices et des instituteurs romands. Il renferme un excellent choix de morceaux variés en prose et en vers, tous à la portée des élèves qui savent lire couramment. Où il ne serait pas admis comme livre de classe, il pourrait figurer en bonne place dans la bibliothèque de l'école ou de la famille.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

2^{me} SERVICE

Ecole industrielle cantonale

Par suite de la démission du titulaire, le poste de maître de dessin technique à l'Ecole industrielle cantonale est au concours.

Le titulaire devra pouvoir enseigner les mathématiques élémentaires.

Traitement : fr. 4000 pour 25 heures de leçons par semaine.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, 2^{me} service, jusqu'au 26 octobre prochain, à 6 heures du soir.

Gymnase classique

BACCALAURÉAT

La 2^{me} session s'ouvrira au Gymnase le **28 octobre**, à 8 heures du matin.

Inscription des candidats et versement de la contribution d'examen le lundi 21, de 11 heures à midi, au secrétariat du Gymnase.

1^{er} SERVICE

Ecoles primaires

MM. les instituteurs et M^{mes} les institutrices non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 1^{er} mai 1908, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'instruction publique, 1^{er} service, **jusqu'au 15 courant**, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se sont fait inscrire et la date de leur brevet définitif ou provisoire :

INSTITUTEUR : Peney-le-Jorat : fr. 1600 par an et autres avantages légaux.

INSTITUTRICES : Chevroux : fr. 1000 par an et autres avantages légaux. — **L'Isle** : fr. 1000 par an, plus logement, plantage, 6 stères de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école. — **Château-d'Ex** : fr. 1250 par an pour toutes choses. — **Gossens** : fr. 1000 par an et autres avantages légaux. — **Curtilles** : fr. 1000 par an, plus logement, jardin, 4 stères de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école. — **Yvonand**, hameau de **Niédens**, pour le semestre d'hiver 1907-1908 seulement, soit du 21 octobre aux examens du printemps, fr. 500 pour toutes choses. — **Aglez**, classe semi-enfantine, fr. 1000, plus logement, jardin et 6 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école. — **Dompièrre sur Lucens**, classe semi-enfantine et travaux à l'aiguille, fr. 1000 par an, plus logement, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. — **Lutry**, classe semi-enfantine de **Savuit**, fr. 1170 par an pour toutes choses. — **Sainte-Croix**, classe mixte de la **Prise-Perrier**, fr. 1150 par an pour toutes choses.

MAITRESSE DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Cully. — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse des travaux à l'aiguille. — Fonctions légales. — Fr. 750 par an pour toutes choses. — Inscription jusqu'au 25 octobre.

Le poste d'instituteur

de l'école supérieure de **Lugnore** (Vully fribourgeois) est à repourvoir. — Traitement fr. 1200, logement, indemnité d'affouages, jardin et plantage de 18 ares.

Les inscriptions avec dépôt des papiers seront reçues par la préfecture de Morat jusqu'au 21 octobre.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque cantonale et universitaire sera ouverte à la consultation les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir.

Ce service supplémentaire fonctionnera pendant les mois de novembre 1907 à mars 1908 inclusivement.

Lausanne, le 10 octobre 1907.

*Le Département de l'Instruction publique
et des Cultes.*

LA SÉRIE D'ÉLITE

de 40 „**Monos**“ hautement artistiques est offerte à MM. les instituteurs au prix réduit de fr. 3, par la

Société internationale du „MONO“ à WINTERTHOUR.

10 00

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 0/0

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



**MAISON
MODÈLE**

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPERIE

anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. BLANC.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f.	1.50	<i>GENEVAY, E.</i> — Sami et le Greffier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f.	1.50
<i>BILLOD-MOREL, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h.	1.—	<i>Pierre D'ANTAN.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f.	1.—
— Fameux Poisson! comédie en 1 acte. — 7 h.	1.—	— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f.	1.—
<i>BLANC, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f.	1.—	— L'héritage du cousin	1.50
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f.	1.—	— Le remède à Belet	1.25
<i>BORAIN, J.</i> — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h.	1.—	— Parvenus	1.50
<i>LAMBERT, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f.	1.20	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f.	1.50
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f.	1.—	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f.	1.50
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte. — 3 h., 5 f.	1.—	<i>P.-E. MAYOR.</i> — Les deux moulins, comédie en 3 actes, <i>pour enfants</i> , avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur.	1.25
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f.	1.25	Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité) ...	— .50
<i>ROTH DE MARKUS, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f. ...	1.—	— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h.	1.—
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f.	1.—
<i>JUNG, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en un acte.	1.—	<i>PENARD, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue.	1.—
<i>GENEVAY, E.</i> — Un philanthrope malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h.	1.25	— Le mariage d'Aloïs, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue.	1.25
— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f. ...	1.—	<i>RIBAU, Ad.</i> — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f.	1.—
		— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f.	1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Drames. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

IMMENSE CHOIX

CHEZ **FOETISCH FRÈRES** (S.A.)

Magasin général de musique
LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — Nos 43.

LAUSANNE — 26 octobre 1907.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst.,	Couvet.
MM. Baatard, Lucien, prof.,	Genève.	Barbier, C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds
Charvoz, Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	Vaud.	
Grosgrain, L., prof.,	Genève.	MM. Pache, A., inst.,	Moudon.
Rosler, W., cons. d'Etat,	Genève.	Rochat, P., prof.,	Yverdon.
Martin, Edmond,	Genève.	Cloux, J., inst.,	Lausanne.
Pesson, Ch., inst.,	Céligny.	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise
MM^{les} Muller, inst.,	Genève.	Dériaz, J., inst.,	Baulmes.
Pauchard, A., inst.,	Genève.	Magnin, J., inst.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Magnenat, J., inst.,	Oron.
MM. Gylan, A., inspecteur,	Corgémont.	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
Duvoisin, H., direct.,	Delémont.	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
Baumgartner, A., inst.,	Bienna.	Fallettaz, C., inst.,	Arzier.
Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.	Briod, E., inst.,	Lausanne
Mocckli, Th., inst.,	Neuveville.	Visinand, E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
Sautebin, instituteur,	Saïcourt.	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Cerf, Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Tessin.	
Neuchâtel.		M. Nizzola, prof.,	Lugano.
MM. Rosselet, Fritz, inst.,	Bevaix.	Suisse allemande.	
Latour, L., inspect.,	Corcelles.	M. Fritschl, Fr.,	Neumünster-Zurich.
Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosler, W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz, A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotata, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

**Avantages spéciaux aux membres de
la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - PAYOT & C^{IE} - Edition

Vient de paraître :

Un roman historique vaudois

SAMUEL CORNUT. *La Trompette de Marengo*. Fr. 3.50.

NOELLE ROGER. *Docteur Germaine*. Roman. Nouvelle édition. Fr. 3.50.

E.-I. MICHELET. *Essai sur l'histoire de Nicolas II*. In-16. Fr. 1.—.

Dr MERMOD. *Hygiène de l'Oreille, de la Gorge et du Nez*. Petit in-16, toile souple. Fr. 1.50.

Premier volume de notre **Petite Bibliothèque d'hygiène**.

Volumes suivants en préparation, par MM. les Drs Marc Dufour, Combe, Bourget, etc.

! Deux chefs d'œuvre offerts à la jeunesse !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Paul et Virginie*. Edition pour la jeunesse. 1 vol. grand in-16, illustré de 5 gravures en couleurs. Fr. 1.25

SWIFT. *Voyages de Gulliver*. Edition pour la jeunesse, bel in-4, demi-toile contenant 22 dessins à la plume et 7 gravures en couleurs. Fr. 3.75

CHANTS RELIGIEUX pour chœurs mixtes et chœurs d'hommes, publiés par la Commission musicale de l'Eglise nationale.

Fascicules de huit pages à 0 fr. 30 (à partir de vingt fascicules à 0 fr. 20).

Six fascicules parus (trois pour chœurs mixtes et trois pour chœurs d'hommes) contenant chacun six chœurs, pour les fêtes chrétiennes et diverses circonstances.

S'adresser à M. BARBLAN, pasteur à Rances.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

Ch. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

—o—o—o—
COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

10 0

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 %

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



MAISON MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPERIE

anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.